

**CONSEIL MUNICIPAL
SESSION 2022**

Compte rendu sommaire de la Séance du 10 juin 2022

Nom Prénom	Présents	Excusés	Absents	Procurations
BERNARD Philippe	X			
MICHEL Didier	X			
TARRIT Pascal	X			
EGIMBROD Alain	X			
PLANAT Gilles	X			
SEYCHAL Jean-Luc	X			
FOURNET FAYARD Chantal	X			
THORENS Pauline		X		

- A 19h00 : Présentation de l'épreuve du championnat du monde du Trial 2023 par le Moto Club d'Ambert.
- A 20H00 : Intervention de Mr Sujobert à propos du projet de classement des Hautes Chaumes.

La réunion débute à 21h30

Secrétaire de Séance : M. TARRIT Pascal

Mr le Maire propose de rajouter une délibération concernant le projet de 5 éoliennes sur les communes de Saint-Jean-la-Vetre, la Chamba et la Côte-en-Couzan.

Pour = 7

Contre = 0

Abstention = 0

APPROBATION DU CR DU CM DU 08/04/2022

Mr Gilles PLANAT propose d'expliciter l'abréviation FIC : Fonds d'Intervention Communal. Monsieur le Maire propose l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 08/04/2022.

Pour = 7

Contre = 0

Abstention = 0

PARTICIPATION FINANCIERE AUX TRAVAUX ADDUCTION EAU POTABLE (AEP) LES IGONINS MENES PAR LE SIAEP DU FOSSAT

Monsieur le Maire explique que les travaux sont subventionnés par le département à hauteur de 12 220€ HT sur un coût total de 30 550€ HT ; pour créer une alimentation en eau potable de bon diamètre et le long de la route départementale.

Un contact sera établi avec le propriétaire du terrain classé en U et non alimenté en eau afin de le faire participer au coût des travaux. La délibération est repoussée au prochain conseil municipal.

Pour = 7

Contre = 0

Abstention = 0

DECISION DE VENDRE LE CHALET DE SOLERIE ET DE STATUER SUR LE PRIX DE VENTE SUITE AUX 3 ESTIMATIONS RECUES

Le logement d'une superficie de 60m² a été estimé entre 62 600€ et 20 000€, par 3 agences immobilières ; avec une parcelle de 2 810m².

Le prix proposé au locataire, sera de 24 000€.

Monsieur le Maire propose donc de procéder à la vente du chalet à ce prix.

Pour = 7

Contre = 0

Abstention = 0

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU COLLEGE ALEXANDRE VARRENNE D'OLLIERGUES

Le Collège fête ses 60 ans d'existence et organise une journée festive le samedi 02 juillet 2022. Le maire propose d'accorder une subvention au collège de 300€.

Pour = 7 Contre = 0 Abstention = 0

TRAVAUX CIMETIERE 1^{ER} TRANCHE – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Deux entreprises ont répondu à notre sollicitation pour la 1^{ère} tranche des travaux : création d'un ossuaire communal, exhumation des sépultures des carrés communs et terrassement de ceux-ci, rénovation de la chapelle et des 2 stèles sur les carrés communs.

Les devis sont de 4 280€ pour les pompes funèbres Maitrias et 4 000€ pour les pompes funèbres du Livradois-Forez.

Monsieur le Maire propose de retenir la proposition des pompes funèbres du Livradois Forez.

Pour = 7 Contre = 0 Abstention = 0

REVISION DES TARIFS ASSAINISSEMENT

L'agence de l'eau Loire Bretagne préconise de ré-évaluer les prix d'abonnement annuel et la part variable par m³, qui n'ont pas été revus depuis 2013. De plus le budget de fonctionnement est en déficit tous les ans ; près de 3 000€ en 2021.

Monsieur le maire propose pour une consommation de 120m³, de passer l'abonnement à 37€ soit + 2€ et la part variable pour 120m³ à 0.70€ soit +0.20€.

Cela représente une augmentation de 26€ pour 120m³ consommés, en octobre 2022.

Pour = 7 Contre = 0 Abstention = 0

AVIS SUR LE PROJET D'INSTALLATION DE 5 EOLIENNES SUR ST-JEAN-LA-VETRE, LA CHAMBA ET LA COTE-EN-COUZAN

Notre commune se trouvant dans le périmètre des 6 km est concernée par l'enquête publique.

Monsieur le Maire propose de voter pour ou contre l'installation de ces éoliennes.

Pour = 0 Contre = 7 Abstention = 0

Informations

- **Présentation épreuve du championnat du monde de Trial 2023 par le Moto Club d'Ambert**
 - La présentation est effectuée par Mathieu Pouget.
 - L'épreuve aura lieu le 02 et 03 septembre 2023.
 - Le paddock ainsi que le lieu de vie seront installés à Vertolaye autour de la halle des sports et la mairie.
 - 1^{er} départ 10h00 fin de course 16h00 (2 jours).
 - La rue principale devant la poste sera piétonnée durant la course (2 jours).
 - La route RD40 (pompier-St Pierre) sera fermée à la circulation durant la course.
 - Des transports par bus seront mis en place, notamment au carrefour des Solelis/La Rigaudie et retour par la Fortiche.
 - Des parkings sont uniquement prévus à Vertolaye et Marat. Monsieur le Maire précise qu'il faut mettre en place une solution pour gérer le public venant de la Loire par le Col du Béal.
 - Trois zones seront installées à St-Pierre dans le bas de la Rigaudie.
 - Les estimations de fréquentation sont (s'il fera beau) de 10k à 15k personnes.
 - La route sera également fermée durant le training, le vendredi de 11h00 à 14h00.
 - L'organisation cherche des subventions et souhaite un soutien auprès de la communauté de communes ALF, du département, de la région, des communes où se déroule le championnat.

• **Présentation classement au patrimoine national des Hautes Chaumes du Forez :
présentation par Mr Sujobert de la DREAL**

- La publicité quelle qu'elle soit sera à interdire sur le territoire du classement (même temporaire).
- Les antennes devront être paysagées pour se fondre dans le paysage.
- Les limites de périmètres suivront des éléments identifiables tel que les pistes et routes.

- **Démission de M. Daniel POMMERETTE :**

*Mr POMMERETTE a remis sa lettre de démission de son rôle de conseiller municipal.
Cette lettre a été transmise à la Sous-Préfecture.*

- **Demande achat parcelle communale AB 140 :**

La commune avait précédemment acheté cette parcelle pour favoriser l'installation d'un jeune couple d'agriculteurs.

Un propriétaire voisin a proposé de nous racheter la parcelle.

Le conseil municipal décide de conserver la parcelle et de la reboiser.

- **Date pour formation défibrillateur :**

Une formation sera organisée et ouverte aux habitants des communes voisines.

- **Liste des noms de voies après concertation de la commission d'adressage :**

La liste des chemins et impasses sera présentée aux habitants à l'occasion d'une réunion publique.

- **2 cartons d'invitations aux anniversaires des 60 ans du CEG et des 25 ans du Collège A. Varenne :**

- **Opération Solaire Dôme (ALF/ADHUME) :**

L'Adhume et ALF ont étudié la pose de panneaux photovoltaïques pour les bâtiments publics des communes. Des analyses d'opportunité ont été réalisées.

Pour St-Pierre, tous les bâtiments sont à opportunité moyenne.

L'installation coûte 20k€ pour 9kw et une durée de 25 ans.

- **Date du prochain conseil municipal :**

Le Maire propose la date du jeudi 18/08/2022 à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including 'PMA', 'L. P. V.', 'Sujobert', and 'D. P. V.'.